

# LES EXAMENS DE SESSION 2

---

# I. La structure de l'année

► Les ECTS correspondent aux poids de chaque bloc.

## En L1 MI.

- Le bloc disciplinaire 1 (B1) : 23 ECTS.
- Le bloc disciplinaire 2 (B2) : 23 ECTS.
- Le bloc transverse (BT) : 14 ECTS.

## En L1 MP.

- Le bloc disciplinaire 1 (B1) : 22,5 ECTS.
- Le bloc disciplinaire 2 (B2) : 26 ECTS.
- Le bloc transverse (BT) : 11,5 ECTS.

### **En LDD1 MPSI.**

- Le bloc mathématiques (B1) : 24 ECTS.
- Le bloc physique (B2) : 24 ECTS.
- Le bloc transverse (BT) : 12 ECTS.
- Le bloc complémentaire (BC) : 20 ECTS.

### **En LDD1 IM.**

- Le bloc mathématiques (B1) : 28 ECTS.
- Le bloc informatique (B2) : 27 ECTS.
- Le bloc transverse (BT) : 5 ECTS.
- Le bloc complémentaire (BC) : 18 ECTS.

### **En LDD1 EM.**

- Le bloc mathématiques (B1) : 28 ECTS.
- Le bloc économie (B2) : 27 ECTS.
- Le bloc transverse (BT) : 5 ECTS.
- Le bloc complémentaire (BC) : 17 ECTS.

### **En LDD1 MSV.**

- Le bloc mathématiques (B1) : 24 ECTS.
- Le bloc biologie (B2) : 28 ECTS.
- Le bloc transverse (BT) : 8 ECTS.
- Le bloc complémentaire (BC) : 22 ECTS.

## Exemple

### ► Exemple de calcul de la note du bloc disciplinaire 1 en L1 MI.

En L1 MI, le bloc disciplinaire 1 est composé de :

- Introduction à l'informatique ( $I_1$ ) : 5,5 ECTS
- Introduction à la programmation impérative ( $I_2$ ) : 6 ECTS
- Maths 1 - Calculus ( $M_1$ ) : 7,5 ECTS
- Maths 2 - Algèbre et géométrie ( $M_2$ ) : 4 ECTS

La moyenne du bloc est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{5,5 \times I_1 + 6 \times I_2 + 7,5 \times M_1 + 4 \times M_2}{23}$$

## Exemple

### ► Exemple de calcul de la note du bloc disciplinaire 1 en L1 MP.

En L1 MP, le bloc disciplinaire 1 est composé de :

- Maths 1 - Calculus ( $M_1$ ) : 7,5 ECTS
- Maths 2 - Algèbre et géométrie ( $M_2$ ) : 4 ECTS
- Optique géométrique ( $P_1$ ) : 3 ECTS
- Mécanique 1 ( $P_2$ ) : 5 ECTS
- Thermodynamique 1 ( $P_3$ ) : 3 ECTS

La moyenne du bloc est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{7,5 \times M_1 + 4 \times M_2 + 3 \times P_1 + 5 \times P_2 + 3 \times P_3}{22,5}$$

## Exemple

### ► Exemple de calcul de la note du bloc mathématiques en LDD1 MPSI et en LDD1 MSV.

En LDD1 MPSI et en LDD1 MSV, le bloc mathématique est composé de :

- Calculus ( $M_1$ ) : 6 ECTS
- Algèbre et géométrie ( $M_2$ ) : 6 ECTS
- Calcul intégral ( $M_3$ ) : 6 ECTS
- Algèbre linéaire ( $M_4$ ) : 6 ECTS

La moyenne du bloc est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{6 \times M_1 + 6 \times M_2 + 6 \times M_3 + 6 \times M_4}{24}$$

## Exemple

### ► Exemple de calcul de la note du bloc mathématiques en LDD1 IM et en LDD1 EM.

En LDD1 IM et en LDD1 EM, le bloc mathématique est composé de :

- Calculus ( $M_1$ ) : 6 ECTS
- Algèbre et géométrie ( $M_2$ ) : 6 ECTS
- Calcul intégral ( $M_3$ ) : 6 ECTS
- Algèbre linéaire ( $M_4$ ) : 6 ECTS
- Calcul scientifique avec Python ( $M_5$ ) : 4 ECTS

La moyenne du bloc est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{6 \times M_1 + 6 \times M_2 + 6 \times M_3 + 6 \times M_4 + 4 \times M_5}{28}$$

## II. Comment valider l'année ?

### a) En L1 MI et en L1 MP

► Pour valider un bloc, il faut :

- une moyenne  $\geq 10/20$  à chaque bloc ;
- ou une moyenne  $\geq 7/20$  à chaque bloc afin que les blocs puissent se compenser entre eux.

► Pour valider l'année, il faut **valider les blocs et** obtenir une moyenne  $\geq 10/20$  en effectuant le calcul suivant :

• en L1 MI :

$$\frac{23 \times B1 + 23 \times B2 + 14 \times BT}{60}$$

• en L1 MP :

$$\frac{22,5 \times B1 + 26 \times B2 + 11,5 \times BT}{60}$$

Compensation possible entre blocs (sous réserve que la moyenne du bloc soit  $\geq 7/20$ ).

Compensation possible à l'intérieur d'un bloc.

## b) En LDD1 MPSI

► Pour valider l'année en LDD1 MPSI, il faut une moyenne générale  $\geq 10/20$   
et :

- une moyenne au bloc mathématiques (B1)  $\geq 10/20$
- une moyenne au bloc physique (B2)  $\geq 10/20$
- une moyenne au bloc transverse (BT)  $\geq 7/20$
- une moyenne au bloc complémentaire  $\geq 10/20$

Pas de compensation entre le bloc complémentaire et les autres blocs.

Compensation possible à l'intérieur d'un bloc.

La note de l'année est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{24 \times B1 + 24 \times B2 + 12 \times BT}{60}$$

### c) **En LDD1 IM**

- Pour valider l'année en LDD1 IM, il faut une moyenne générale  $\geq 10/20$  **et** :
- une moyenne au bloc mathématiques (B1)  $\geq 10/20$
  - une moyenne au bloc informatique (B2)  $\geq 10/20$
  - une moyenne au bloc transverse (BT)  $\geq 7/20$
  - une moyenne au bloc complémentaire  $\geq 10/20$

Pas de compensation entre le bloc complémentaire et les autres blocs.

Compensation possible à l'intérieur d'un bloc.

La note de l'année est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{28 \times B1 + 27 \times B2 + 5 \times BT}{60}$$

## d) En LDD1 EM

- Pour valider l'année en LDD1 EM, il faut une moyenne générale  $\geq 10/20$  et :
- une moyenne au bloc mathématiques (B1)  $\geq 10/20$
  - une moyenne au bloc économie (B2)  $\geq 10/20$
  - une moyenne au bloc transverse (BT)  $\geq 7/20$
  - une moyenne au bloc complémentaire  $\geq 10/20$

Pas de compensation entre le bloc complémentaire et les autres blocs.

Compensation possible à l'intérieur d'un bloc.

La note de l'année est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{28 \times B1 + 27 \times B2 + 5 \times BT}{60}$$

## e) En LDD1 MSV

- Pour valider l'année en LDD1 MSV, il faut une moyenne générale  $\geq 10/20$  et :
- une moyenne au bloc mathématiques (B1)  $\geq 10/20$
  - une moyenne au bloc biologie (B2)  $\geq 10/20$
  - une moyenne au bloc transverse (BT)  $\geq 7/20$
  - une moyenne au bloc complémentaire  $\geq 10/20$

Pas de compensation entre le bloc complémentaire et les autres blocs.

Compensation possible à l'intérieur d'un bloc.

La note de l'année est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{24 \times B1 + 28 \times B2 + 8 \times BT}{60}$$

### III. Les examens de rattrapage

#### a) Quand est-ce nécessaire de passer les examens de rattrapage ?

► Lorsque le résultat à l'année est **Défaillant** ou **Ajourné**, il est nécessaire de participer aux examens de rattrapage (ou examens de session 2).

#### b) Les règles du rattrapage

► Si vous passez l'examen de rattrapage d'une UE, la note que vous obtiendrez à cette UE (prenant en compte l'examen de rattrapage) **remplace** forcément la note initiale obtenue à l'UE, **même si cette note est plus basse**.

## c) Calcul d'une note en prenant en compte l'examen de rattrapage

► Pour chaque UE, le calcul de la note prenant en compte le rattrapage se trouve dans les **MC2C**.

Les MC2C se trouvent sur la page eCampus de la L1, section "Documents essentiels", puis cliquer sur les MC2C correspondant à votre formation.

## Exemple

► Exemple de calcul de la note de Maths 1 - Calculus en L1 MP, en L1 MI et en LDD1 STAPS-SPI.

Dans les MC2C est écrit :

- MCC session 1 :  $CCE * 25\% + EE * 35\% + EEF * 40\%$
- MCC session 2 :  $CCE * 20\% + EEF * 80\%$

où CCE désigne la moyenne du contrôle continu, EE la note de l'examen de mi-semester et EEF la note de l'examen de fin de semestre.

La note à l'UE **sans le rattrapage** est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{25 \times CCE + 35 \times EE + 40 \times EEF}{100}$$

La note à l'UE **avec l'examen de rattrapage** est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{20 \times CCE + 80 \times EEF}{100}$$

## Exemple

### ► Exemple de calcul de la note d'Instrumentation en L1 MP et en LDD1 MPSI.

Dans les MC2C est écrit :

- MCC session 1 :  $CCE * 30\% + CCTP * 30\% + EE * 20\% + EEF * 20\%$
- MCC session 2 :  $CCE * 30\% + CCTP * 30\% + EEF * 40\%$

où CCE désigne la moyenne du contrôle continu (QCM et DM), CCTP la moyenne des TP, EE la note de l'examen de mi-semestre et EEF la note de l'examen de fin de semestre.

La note à l'UE **sans le rattrapage** est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{30 \times CCE + 30 \times CCTP + 20 \times EE + 20 \times EEF}{100}$$

La note à l'UE **avec l'examen de rattrapage** est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{30 \times CCE + 30 \times CCTP + 40 \times EEF}{100}$$

## Exemple

► Exemple de calcul de la note de Introduction à la programmation impérative en L1 MI, en LDD1 IM, en LDD1 EM, en LDD1 MPSI et en LDD1 MSV.

Dans les MC2C est écrit :

- MCC session 1 :  $CCE * 15\% + CCTP * 20\% + EE * 25\% + EEF * 40\%$
- MCC session 2 :  $CCE * 7\% + CCTP * 13\% + EEF * 80\%$

où CCE désigne la moyenne du contrôle continu (TP et devoirs en ligne), CCTP la note du projet, EE la note de l'examen de mi-semestre et EEF la note de l'examen de fin de semestre.

La note à l'UE **sans le rattrapage** est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{15 \times CCE + 20 \times CCTP + 25 \times EE + 40 \times EEF}{100}$$

La note à l'UE **avec l'examen de rattrapage** est obtenue en effectuant le calcul suivant :

$$\frac{7 \times CCE + 13 \times CCTP + 80 \times EEF}{100}$$

## d) Quelles UE peut-on passer au rattrapage ?

- On ne peut pas passer au rattrapage une UE pour laquelle on a obtenu une moyenne  $\geq 10/20$ .  
Une UE validée est acquise de manière définitive sauf si on effectue une demande de refus de notes (demande à déposer sur eCampus avec une lettre manuscrite).  
**▶ Faire une demande de refus de note c'est risquer de ne plus valider l'UE concernée, c'est risquer de ne pas valider le bloc dans lequel se trouve cette UE, c'est risquer de ne pas valider l'année.**
- On peut passer au rattrapage les UE pour lesquelles la moyenne est  $< 10/20$  mais il n'est pas obligatoire de passer toutes les UE pour lesquelles la moyenne est  $< 10/20$ .  
On peut choisir de passer certaines UE et pas d'autres afin d'optimiser ses chances de valider l'année.

## Exemple

### ► Exemple de calcul de la note du bloc disciplinaire 1 en L1 MI.

Un·e étudiant·e a obtenu les notes suivantes en L1 MI :

- Introduction à l'informatique ( $I_1$ ) (5,5 ECTS) : 7,9/20
- Introduction à la programmation impérative ( $I_2$ ) (6 ECTS) : 11,6/20
- Maths 1 - Calculus ( $M_1$ ) (7,5 ECTS) : 6,7/20
- Maths 2 - Algèbre et géométrie ( $M_2$ ) (4 ECTS) : 14,9/20

La moyenne du bloc est :

$$\frac{5,5 \times 7,9 + 6 \times 11,6 + 7,5 \times 6,7 + 4 \times 14,9}{23} \simeq 9,7$$

Cet·te étudiant·e peut passer au rattrapage  $I_1$  et  $M_1$  et a plusieurs choix :

- si il·elle pense qu'il·elle peut remonter sa note de  $M_1$  facilement, il·elle peut ne passer que  $M_1$  au rattrapage : dans ce cas, il faut qu'il·elle obtienne au minimum la note de 7,7/20 en  $M_1$  ;
- si il·elle pense ne pas réussir à remonter sa note en  $M_1$  et se sent capable de remonter sa note en  $I_1$ , il·elle peut ne passer que  $I_1$  au rattrapage : dans ce cas, il faut qu'il·elle obtienne au minimum la note de 9,2/20 en  $I_1$  ;
- sinon, il·elle peut passer  $M_1$  et  $I_1$  au rattrapage.